



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LE BUDGET COMMUNAL CONFIRME LE CAP

**Le budget communal 2025 a été adopté par le Conseil municipal mercredi 2 avril. Il prévoit des investissements importants pour notre commune. Les taux d'imposition n'augmentent pas, ils sont maintenus à leur niveau de 2021.**

Le budget prévisionnel 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 15 millions d'€ en fonctionnement et 9,2 millions d'€ en investissement. La commune réalise un effort pour optimiser les dépenses de fonctionnement, sans dégrader la qualité du service public tout en préservant l'équilibre du budget. Le budget prévoit la poursuite du programme d'investissement du mandat 2020-2026.

### **Priorité aux écoles**

En 2025, la priorité est mise sur les écoles avec plus de 4 millions € investis pour la rénovation du groupe scolaire Edouard Herriot, et le solde du paiement de la construction du groupe scolaire Claudine Hermann et de son accueil périscolaire. Les travaux de l'école maternelle Edouard Herriot devraient se terminer pour la rentrée scolaire. Les deux cours d'école seront, de plus, largement végétalisés. Les travaux de l'école élémentaire devraient s'achever au 1er trimestre 2026.

### **Cœur de ville**

Dans le cadre d'Action cœur de ville, la livraison du parking du Jeu de Paume 2 devrait intervenir dans quelques semaines. Le projet d'aménagement du site de l'ancienne CAF sera déterminé avant l'été. Au programme : des activités économiques, un pôle médical, des logements.

### **Transition écologique**

Le budget 2025 traduit la volonté de la Municipalité de poursuivre ses actions en faveur de la transition écologique. Des études techniques permettront d'affiner le projet de réseau de chaleur (subventionnées à hauteur de 80%). Un budget de végétalisation est dédié à l'amélioration du confort des enfants et utilisateurs de l'école maternelle la Rémarde. Les services techniques vont poursuivre la campagne de remplacement des éclairages des bâtiments en Led.

### **Cadre de vie**

Cœur d'Essonne Agglomération investit dans le cadre de sa compétence voirie, avec la fin du chantier sur le Sentier du Parc et le réaménagement des trottoirs de la rue René Cassin et de la rue Marc Sangnier (automne 2025).

#### Principaux projets d'investissement 2025

- ✓ Rénovation des écoles Herriot : 3 900 000 €
- ✓ Parking Jeu de Paume n°2 : 1 338 000 € (solde de l'acquisition)
- ✓ Construction de l'école Claudine Hermann : 419 385 € (solde de l'opération)
- ✓ Réfection des bâtiments publics, gymnases E. Manuel et V. Hugo, bibliothèque : 340 000 €
- ✓ Travaux d'entretien des bâtiments : 167 243 €
- ✓ Etudes aménagement du secteur de la CAF, création d'un réseau de chaleur, école La Rémarde : 161 500 €
- ✓ Matériels pour écoles et périscolaires (mobilier classe, restaurants scolaires, informatique, etc.) : 114 700 €
- ✓ Travaux d'espaces verts, de voirie et d'aménagement du plan vélo : 85 000 €

#### FISCALITÉ

Maintien des taux d'imposition en 2025 :

- Taxe sur le foncier bâti : 35,11%
- Taxe foncière sur le non-bâti : 47,78%
- Taxe d'habitation : 12,78%